

Salaires, des actes, pas de nouveau comité Théodule

Le 10 décembre dernier, le président de la République demandait aux entreprises de verser une prime de fin d'année à leurs salariés. Aucun mot en faveur des agents de la Fonction Publique. Le SNUipp-FSU a donc appelé les enseignants du premier degré à demander un coup de pouce aux salaires des personnels des écoles. Plus de 17 700 mails ont été envoyés au ministre de l'Éducation nationale en l'espace de 15 jours.

Dans le cadre de la journée de mobilisation en faveur des salaires et du pouvoir d'achat, c'est donc en format extra-large qu'un mail lui a été déposé mardi 5 février matin par une délégation du SNUipp-FSU rue de Grenelle. Ainsi que plusieurs caisses contenant les milliers de courriers envoyés.

Les personnels des écoles se sentent en effet les oubliés de cette revalorisation, encouragée par le président de la République pour compenser les pertes de pouvoir d'achat. « *Les fonctionnaires des impôts ou de la police ont reçu cette prime, mais rien pour les professeurs des écoles* », a rappelé le SNUipp-FSU devant le ministère. Ni prime, ni dégel du point d'indice ni heures supplémentaires défiscalisées dans le premier degré.

Pourtant, les salaires des PE français restent inférieurs à la moyenne des pays comparables de l'OCDE. Inférieurs aussi à ceux des autres cadres de la Fonction publique. Et inférieurs encore de 300 € au bout de 15 ans de carrière à ceux des enseignantes et enseignants du second degré.

Ces chiffres sont connus de tous. Donc nul besoin de « *créer un observatoire des salaires* », comme l'a évoqué Jean-Michel Blanquer. Cet observatoire existe déjà : le rapport annuel sur l'état de la Fonction publique qui rend chaque année un rapport, disponible en ligne. Le SNUipp-FSU invite donc le ministre à faire l'économie d'un nouveau comité Théodule et à se pencher sérieusement sur une véritable revalorisation salariale pour les enseignantes et les enseignants des écoles.

Paris, le 5 février 2019.